

Violences en France : « Made in Ailleurs » mais..? chuttt !!!

écrit par Jacques Martinez | 16 décembre 2023



Photo publiée par LYONMAG.com :

<https://www.lyonmag.com/article/133561/video-de-l-agression-d->

Surtout ne dites pas que la violence qui, depuis « quelques » décennies, met à mal notre sécurité voire endeuille trop souvent notre actualité, n'a rien à voir avec la violence « bien française : grandes gueules et bastons à mains nues ! ».

□ Des Français « new deal » ou « new look », oui, des Français disons « nouvelle donne » ou « nouvel aspect » ont importé, en notre si belle et -c'est son défaut- si accueillante France, des pratiques qui n'ont rien à voir avec notre « Vieille France ».

Des adolescents qui, pour conter fleurette dans un bal populaire, jouent aux samouraïs avec des lames de 25 centimètres ou une adolescente qui tabasse, de ses mains, de ses genoux et de ses pieds, une « copine » ayant dit du mal de son frangin ! □ Ce ne sont là, essentiellement, que des actes de violence initiés par une seule catégorie de Français, des jeunes et moins jeunes n'ayant pas assimilé notre culture et, de ce fait, ne sachant pratiquer chez nous que la leur de violence...

- qu'ils soient chez eux -et nous ne trouverions rien à redire- mais aussi hors de chez eux ;

- qu'ils soient dans la rue de leur cité mais aussi dans les rues de n'importe quelle ville de France ;

□ - qu'ils soient dans leur quartier mais aussi dans n'importe quel quartier ;

- □ qu'ils soient dans leur ville mais aussi dans n'importe quelle ville ;

- □ qu'ils soient aux abords de leur station de bus ou de leur station de métro ou de leur gare mais aussi de nombreuses stations de bus ou de nombreuses stations de métro ou de nombreuses gares à travers l'hexagone.

Certes ce ne sont -heureusement- pas tous les gamins imprégnés d'une culture née hors de nos frontières qui ont pris le chemin de ces délinquants : une partie a pris et a su assimiler nos us et coutumes et c'est tant mieux pour eux et pour nous.

Mais voilà, le sénateur non inscrit Stéphane Ravier vient de poser une question , datée du 7 décembre 2023- au Ministre de l'Intérieur et des outre-mer. Ok, il n'est pas de gauche puisqu'il a été 30 bonnes années au FN ! Puis, il a aggravé son cas : il a rejoint le parti Reconquête d'Eric Zemmour!

Inquiet de cette recrudescence des agressions à l'arme blanche, M. Ravier *« attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la collecte et la publication des chiffres des attaques à l'arme blanche par les services de l'État.*

D'Annecy à la tour Eiffel en passant par Arras, Crépol et tous les coins de France qui n'attirent pas l'intérêt médiatique, les attaques à l'arme blanche se multiplient dans notre pays en 2023.

On sait à quel point la collecte et la publication des chiffres détaillés de l'insécurité sont importants pour appréhender un phénomène néfaste et lutter contre ses différentes expressions. De plus, le principe de publicité des statistiques est une nécessité démocratique, surtout en période de crises.

Les derniers chiffres sur les violences à l'arme blanche révélaient 44 000 victimes d'agressions entre 2015 et 2017, soit plus de 120 par jour en moyenne. Ils avaient été collectés par l'office national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP), créé en 2004 et supprimé en 2020 par décret du Président de la République avec le contreseing du ministre de l'intérieur. Un conseil d'administration assurait jusque-là l'indépendance des travaux de cet organisme.

L'enquête nationale de victimation(1) nommée « cadre de vie et sécurité » réalisée, jusqu'en 2020, par cet office interministériel a été, depuis, confiée au service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), ce qui équivaut à une notation de l'action du ministère par lui-même. Comme pour la suppression de la police judiciaire, le prétexte de la rationalisation de l'État se fait à l'avantage des responsables politiques et au détriment de l'efficacité et de la transparence. □ En tant que parlementaire, en charge du vote de la loi, du contrôle de l'action du Gouvernement et de l'évaluation des politiques publiques, il aimerait connaître les chiffres des attaques à l'arme blanche en 2022 et 2023 ainsi que la solution pérenne et indépendante mise en place par le Gouvernement pour la publication officielle de ces chiffres à l'avenir. »

Cette question a été publiée dans le JO du Sénat du 7 décembre 2023 et transmise au Ministère de l'intérieur et des outre-mer.

Nous verrons ce que répondra M. Darmanin au Sénateur Ravier.

Si les couteaux sont un danger, les auteurs de violences dites « à mains nues » surtout lorsqu'elles sont « agrémentées » de bons coups de pied, surtout de pieds bien et solidement chaussés frappant, en outre, en des endroits sensibles : c'est certes plus efficace pour celui ou celle qui les donne ! Mais cela peut être mortel pour la victime ! □ J'avoue que, personnellement, la bagarre, ce n'est pas mon loisir préféré. D'ailleurs, bien qu'un de mes frères, Bernard, le deuxième de la fratrie, et un cousin (5 fois Champion de Paris, tout de même !) aient pratiqué ce noble art, je n'ai jamais, de ma vie, donné un coup de poing (je m'empresse de le dire : ni de couteau !) !

Quand c'est entre bandes de mecs, des bastons, ce fut et c'est toujours plus ou moins accepté. Mais, comme dans

l'affaire de Lyon où une ado, accompagnée de quatre autres - l'une filmant !-, a tabassé une « copine » parce que cette dernière avait dit du mal du frère de sa tabasseuse. Un certain... Yassine, oups, quel est l'abruti qui a laissé passer ce prénom ! Un tabassage qui se serait produit (voir ci-après le récit de Lyon Mag) non loin d'un groupe d'hommes : complices ? Dont le Yassine, frère de la tabasseuse ? On ne sait...

Notons que si l'affaire est sortie dans le public pour arriver, enfin, dans un commissariat, ce n'est pas suite à la plainte de la tabassée...

-plainte à laquelle, depuis début octobre, il n'avait pas encore été donné de suite-

□-mais -c'est à peine croyable !-, suite à la diffusion de la vidéo -elles l'ont diffusée en clair ! Ah, les guignolEs ! Oui, avec un « E », elles le méritent, ces c...nEs !-

Celle qui a agressé (et dont on reconnaît bien l'origine culturelle avec sa tenue et ses cheveux cachés sous un foulard) □aurait reçu des menaces de mort ! De qui ? Mystère ! Et donc, comme une « grande», elle est allée demander protection à la police !!! Eh oui, à la police qu'elles exècrent ! Il y en a qui n'ont peur, non de rien mais surtout qui n'ont pas peur de la justice ! □ Voyez ci-dessus sa photo en compagnie de sa complice qui filme et qui sourit en l'admirant en train de massacrer la victime.

LYONMAG.com est un organe de presse de valeur puisque, contrairement à d'autres confrères, ceux-ci « bien pensants », cite Valeurs Actuelles en allant jusqu'à préciser « nos confrères » !

LYONMAG.com rapporte que « les faits se sont bel et bien déroulés le 10 octobre dernier, vers 18h, dans la capitale des Gaules. La victime serait une jeune fille âgée de 13 ans qui aurait tout d'abord été « attirée à la sortie de l'école par une amie dans le sous-sol d'un immeuble ».

Elle aurait ensuite été agressée par, non pas deux, mais

trois autres filles, alors qu'une quatrième filmait ce passage à tabac d'une violence inouïe. Des gifles ont été portées, au moins un coup de genou à la tête aussi, tandis que l'un des agresseurs tente à de nombreuses reprises d'arracher les cheveux de la victime qui supplie de mettre un terme au déchainement de violence.

Toujours selon Valeurs Actuelles, la jeune fille frappée aurait déclaré avoir été « victime d'une agression sexuelle de la part d'un certain Yassine », la sœur du mis en cause aurait ainsi voulu se venger d'où les mots « reparle encore de mon frère », audibles dans le clip insoutenable vu au moins 450 000 fois.

La victime aurait fini par perdre connaissance. Elle serait finalement « parvenue à se traîner en dehors de ce sous-sol », avant d'être approchée par une bande d'hommes « qui semblent complices de cette expédition punitive », et qui auraient tenté de lui voler son téléphone. C'est finalement une passante qui a donné l'alerte en contactant les sapeurs-pompiers. Deux jours après, une plainte aurait été déposée.

Ce jeudi, d'après une source policière, l'une des suspecte s'est présentée dans la soirée dans un commissariat pour déclarer qu'elle avait été victime de menaces depuis la diffusion de la vidéo sur les réseaux sociaux. Trois autres adolescentes ont également été placées en garde à vue ce vendredi.

Oh, les malheureuses, elles risquent fort, les pôvres, de se voir contraindre à prendre connaissance dans quelques jours d'un violent et traumatisant « rappel à la loi ». Et la justice va les perturber psychologiquement...-elles sont si jeunes, les malheureuses-jusqu'au moment où elles sortiront libres du tribunal.

Et savez-vous ce qu'elles feront de la feuille de papier portant l'avis de jugement, feuille que le juge leur aura remise? Je ne sais mais il est quasiment certain que,

religion ou pas, elles fêteront cela en se torchant la gueule ! Ah, enfin, voilà qui est plus français ! Mais attention, il ne faut pas se torcher la gueule avec n'importe qui ! Il faut que ce soit avec... Modération qui sera très demandée dans une semaine... Lors de la Nuit de la Nativité ! Voilà une fête qui, elle, entre et surtout illustre parfaitement notre culture !

(1) victimation : selon le Larousse,

1. Étude des phénomènes criminels qui s'intéresse en premier lieu à la personne des victimes.
2. Fait d'être victime d'un acte de violence, d'une agression : Une enquête de victimation.

JACQUES MARTINEZ, journaliste, ancien de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...